

# « UNE MISE EN COUPE REGLÉE DE LA STEPPE PAR LA CASTE DES GROS ÉLEVEURS »

*socialgerie septembre 2013*

*Le premier Ministre Abdelmalek Sellal a annoncé lors de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Naama, « un soutien de l'état à l'Agropastoralisme ».*

*Qu'en est - il de l'état de la steppe, à qui ont été attribués les gros crédits et les concessions des parcours, quel usage a été fait des terres et de l'argent distribués à tout vent.*

*Comment opère la mafia de la steppe qui a mis sous coupe réglée un des plus vastes territoires écologiques.*

*Répondre à ces questions et informer les citoyens des enjeux c'est faire œuvre utile.*

## **Commençons par informer le sujet :**

Sur une superficie de 22,68 millions d'hectare que compte la steppe les statistiques fournies par le haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS) font état de 17,38 millions d'hectare dégradés à très dégradés, 3,9 millions d'hectares moyennement dégradés, et seulement 1,4 millions d'hectares en bon état, c'est-à-dire en mesure de supporter une charge pastorale appréciable.

*La charge appréciable requise est d'environ 4 ha/ brebis et sa suite (1agneau).*

Dans une logique d'aménagement et de restauration éco-pastorale des parcours steppiques plus de 76% de la superficie totale est à mettre en défens intégrale, c'est-à-dire interdite au pacage, 10,9% doivent au minimum subir une protection par des rotations et un sous pacage, pacage contrôlé avec une sous charge pastorale à définir en fonction d'un diagnostic exhaustif de l'état du couvert végétal, de la nature des sols et de leur état, c'est dire la gravité du niveau de dégradation au plan écologique de cet espace vital.

Ce travail d'investigation indispensable, doit réunir phytosociologues, forestiers, pédologues, aménagistes, zootechniciens, socio anthropologues et économistes. Confié dans les années 1980 au HCDS, on connaît la suite. Le Haut commissariat

au lieu de s'atteler à sa mission d'organe de l'état en charge du développement de la steppe, si on croit les révélations de la presse privée, a muté en une machine de détournement de l'argent public.

Cette catastrophe écologique de grande ampleur dont on n'a pas encore mesurée toute l'étendue aurait fait réagir plus d'un gouvernement soucieux de l'avenir de l'Algérie–nation–état et société, de la protection des sols et de l'équilibre agro–pastoral.

Cette absence de réactivité de la gouvernance à tous les niveaux risque dans ce cas de nous précipiter dans une crise majeure à moyen terme. Il est admis que l'Algérie dispose d'une très faible superficie agricole utile (SAU). Le ratio par habitant est de 0, 16 ha, il est le plus faible de tous les pays Méditerranéens. Le faible Stock de sols agricoles conjugué au faible niveau de fertilité des sols crée une situation de grave dépendance aux marchés mondiaux. La question qui nous est posée c'est comment assurer une alimentation saine et en quantité aujourd'hui à 39 millions d'habitants et à 50 millions d'ici 2020.

Pour conjurer cette catastrophe imminente, l'Algérie, contrainte et forcée par la pression démographique et les besoins incompressibles en produits agricoles, est amenée à puiser et à bonifier une grande part du stock des sols des hautes plaines et de la steppe. Si tant est qu'on ait la volonté de desserrer le nœud coulant de la dépendance alimentaire, au moins 2 millions d'ha des contrées semi arides steppiques doivent être bonifiés, dans la décennie qui vient, c'est-à-dire mis en valeur, et dotés de systèmes d'irrigation d'appoint.

L'Algérie d'aujourd'hui a les capacités financières et humaines pour faire mieux que ce que les colons ont fait entre 1905 et 1930 en bonifiant 1,5 millions d'ha pour leurs besoins. Nous en avons l'expertise et une jeunesse prête à en découdre et venir à bout du fatalisme et de l'assistanat insufflé par le système de la rente et des prébendes.

Face à cette urgence, et ce n'est pas faute de n'avoir pas été averti par les experts nationaux et étrangers, les gouvernements successifs sont restés de marbre, quand ils ne font pas le dos rond ou encore fendre dans un langage d'usage dithyrambique. Deux de nos éminents scientifiques experts en sociologie et en écologie de la steppe – M. Boukhobza et S.Djebeili, ont été des premiers à nous alerter. Pour leur courage et leur engagement ces deux éminents scientifiques ont payé de leur vie.

Nous écrivions il y a de cela 6 mois « *une petite lumière frémissante dans l'hiver froid de la steppe, il semble que l'actuel premier ministre a la volonté de prendre la question avec le sérieux qui s'impose, attendons pour voir, si ce ne sont pas que des annonces d'aubaine, chat échaudé craint l'eau froide* ».

En effet le chat échaudé a ses raisons de craindre l'eau froide, et la suite l'a conforté dans son scepticisme.

Un peu d'histoire pour éclairer le propos. Le périmètre de Dhayet Zraguet (Commune steppique de Aïn Skhouna, Daïra de Hassasna, Wilaya de Saïda) fort de 4800 ha a été mis en service en 1984. Il a demandé de gros investissements sur fonds publics, et faisait vivre 500 familles de l'une des communes les plus déshérités du territoire national.

En 1994, et après moins de 10 ans d'exploitation, il fut bonnement et simplement abandonné à cause d'une facture d'électricité de 5 millions de DA non honorée par les attributaires fellahs auprès de la SONELGAZ.

Ajoutons que la durée de vie d'un investissement de cette taille est de 60 à 100 ans.

Que représente cette facture au regard des investissements consentis par l'état, si ce n'est la volonté malsaine de détruire les capacités de production du pays et l'amarrer au commerce juteux de l'import -import.

Qui plus est, les fellahs exploitants avaient donné leur accord pour assainir les comptes suivant un échéancier, mais ailleurs, on ne l'entendait pas de cette oreille d'autant que le cercle infernal de l'importation génère de grosses fortunes et des alliances dans le pouvoir.

Sa réhabilitation pour laquelle nous avons travaillé et milité fut annoncée à grand renfort médiatique ; mais qu'en est-il exactement.

À la place de la conduite d'eau en fonte de 600 mm de l'ancien réseau d'irrigation tombé en désuétude par manque d'entretien (Photo 1 A), celle-ci est remplacée par une canalisation en PVC de 40 mm (Photo 1 B), il s'agit ni plus ni moins que d'un cautère sur une jambe de bois.

La nouvelle canalisation à diamètre réduit suffira à peine à irriguer une dizaine d'hectare au lieu des 4800 ha que compte le périmètre.

Faut-il aussi remettre en l'état le mini barrage de stockage de l'eau, le réseau de distribution, les bornes et les prises d'eau en bout des parcelles.

Encore et sous les pressions des réseaux politiques les mieux structurés du pays, au lieu de procéder à une évaluation, à un audit de la gestion passée, on ouvre la vanne du trésor public. D'ors et déjà nous savons, instruit par le passé, qui va s'engouffrer dans ce chenal et en profiter à plein tube de la nouvelle « zakat », certainement pas les 500 familles de zraguet et les cohortes de petits éleveurs des contrées oubliées de la steppe.



*photo 1A*  
**conduite d'eau en  
fonte de 600 mm de  
l'ancien réseau  
d'irrigation**



**Le périmètre de  
Dhayet Zraguet  
(photo 2B) dont tout le  
système d'irrigation a  
été détérioré**

*Les photos ont été prises  
le 4 avril 2013 c'est-à-  
dire un peu moins d'un  
mois après la visite du  
premier ministre sur les  
lieux du périmètre  
irrigué de Dhayet  
Zraguet.*

Au fond, nous comprenons la sagesse des fellahs du terroir qui ne croient pas en ces annonces tapageuses mais sans effets.

## **Qu'est ce qui explique la paralysie des gouvernements successifs devant les agissements d'une mafia et Comment on est arrivée là ?**

Depuis l'indépendance, hormis l'intermède de la révolution agraire et de la 3ème phase tuée dans l'œuf, les parcours steppiques sont soumis à une coupe réglée par les gros éleveurs. Cette caste a tellement grossie qu'elle met les institutions de l'état en demeure de subir sa loi.

Ce qui s'est passé à Tiaret rapporté par El Watan du 20/01/2013 ne lève le voile que sur une infime partie de l'iceberg. Sa partie cachée est plus scandaleuse. L'opinion nationale « groggy » par la redistribution inégale de la rente, mal ou peu informée s'y intéresse peu.

Cette caste de gros éleveurs contrôle à elle seule 46% du cheptel, soit environ 6 millions de têtes, alors qu'elle ne représente que 3,8% des propriétaires.

Elle entretient pour des besoins de spéculation financière, de rente, qu'elle place dans les réseaux juteux de l'import- import, de la spéculation immobilière au nord et du commerce en tous genres et particulièrement de l'or, un cheptel évalué à plus de 12 millions de têtes, alors que tous les spécialistes s'accordent à dire que dans l'état actuel la steppe ne peut supporter 6 millions d'ovins.

Le surpâturage est la source principale de la dégradation de la végétation et par-delà des sols. Elle empêche par son poids financier et politique toute solution durable. En fait, elle a pris l'état et la société en otage.

Ces ramifications dans les instances du centre de la décision sont connues de la place publique. Elle a une capacité impressionnante d'adaptation et de captation des crédits bonifiés. Du côté d'El Aricha, el Khateir, Sougueur, Naama, Ain Dheb, Ain Skhouna, Bouktob, Ain Sefra, Ain Lahjal et d'autres contrées, des concessions de terres sont accordées avec crédit pour des plantations d'oliveraies, de palmiers dattiers en pleines steppes. C'est comme si on demandait à un astronaute de planter un beau cerisier sur la lune –Au fait c'est l'astuce trouvée pour détourner de l'argent public de manière *clean*.

L'ingéniosité de cette mafia, riche et assurée de ses relais et de ses réseaux dans les centres de distribution de la rente se met en position d'investissement. Elle arrache la concession de centaines d'hectares et les crédits qui vont avec, elle mime des plantations en bordure de routes d'oliviers ou de palmiers, abandonne



le reste et transfère l'argent détourné vers des lieux plus cléments, pour le moment la destination en est l'Espagne. Les terres et les banques ibériques ne doivent pas trop les dépayser, et rappellent un peu la trace des anciens conquérants partis des steppes d'Afrique du nord.

Elle s'est même essayée (amusée) à la pisciculture en pleine steppe, idem le projet finalisé au compte du contribuable est vite abandonné et les ristournes en millions de Da convertis en Euros sont transférées en lieu ibéro-idylliques.

### **Pourquoi la redistribution de crédits en l'état n'est pas la solution :**

Toutes les pratiques commerciales en steppes sont et seront frappées du sceau de la spéculation tant qu'on ne s'attaque pas au mode de production en cours (type de féodalisme à définir). L'état affaibli continuera à financer à fond perdu une caste dont la nocivité est vérifiée.

Ce qu'un esprit sain peut ne pas comprendre, c'est que l'état est en position de force pour forcer la sortie de crise et imposer un mode de gestion et de production rationnel de la steppe.

Les terres steppiques relèvent du domaine public, et sont de sa responsabilité mais il (l'état) est hypnotisé par les réseaux puissants en son sein qui interdisent toute solution moderne à la gestion de ce territoire. C'est ce qu'on appelle en langage triviale « se faire hara-kiri ».

Les intérêts des petits éleveurs qu'on oppose à cette gestion rationnelle, ne sont que la devanture qui cache la forêt (celle des gros éleveurs et spéculateurs de tous poils). En fait ce pis-aller est utilisé pour barrer la route à ceux qui prônent une solution radicalement novatrice, productrice de biens et préservant ces écosystèmes fragiles.

Quand l'état distribue de l'orge à prix soutenu et constant idem, les gros éleveurs forts de leurs positions et complicités dans l'administration se servent à volonté, le surplus quand il ne va pas dans les circuits de la spéculation est semé, ils emblavent des terres improductives en mettant à mal la végétation en place et participent dans l'impunité totale à la dégradation des parcours.

Même les services vétérinaires de l'état sont mis gracieusement à leurs services alors qu'ils ne participent aucunement à l'effort national, et ne s'acquittent

d'aucun impôt. Ils captent toutes les aides de l'état tout en maintenant le prix de la viande ovine au dessus de 1200 DA/ Kg et l'agneau de base en cette veille de l'aïd à plus de 40000 DA.

Les terrains mis en défens sont quasi quotidiennement violés, quand ce n'est pas avec la complicité de l'administration en gestion de ces parcours.

Au fait ses intérêts de caste s'entrechoquent de manière violente avec ceux de l'état et de la communauté nationale. Nous en arrivons à la conclusion que cette caste qui tient en otage l'état et avec les petits éleveurs est nocive à la steppe et à la nation.

### **Les institutions créées par l'état sont vite détournées de leurs missions.**

Le cas patent est celui du HCDS, crée justement pour appliquer les mesures de restauration et de protection des parcours steppiques, cette institution s'est vite retrouvée dans des scandales de détournement rapportés par la presse. D'une institution de développement, ce haut-commissariat s'est transformé en une gigantesque machine d'essorage et de dilapidation et de détournement des deniers du trésor public. La complicité est telle que chaque fois que la presse nationale en parle on remet le couvercle vite fait. Les intouchables veillent au grain, vous pouvez dormir en paix braves gens.

### **Quelles solutions pour une équation qui s'est compliquée depuis l'indépendance :**

- 1- Avant tout la solution, est d'ordre politique- elle exige une remise à plat de la gouvernance et le rétablissement de la force publique. « Force est à la loi ».
- 2- Le domaine de la steppe appartient à la collectivité nationale, en retour elle mérite une information, d'autant qu'elle paie cher ce laxisme- le prix de la viande ne cesse de grimper au point qu'un kg (viande ovine) représente le 1/10 du salaire médian.
- 3- Si le cheptel appartient à son propriétaire, les parcours sont de la responsabilité de l'état et leur aménagement est de son ressort.

- 4- En somme c'est à l'état et à la puissance publique de gérer ces espaces. La force est à la loi et non aux réseaux furent les plus puissants.
- 5- Peut-on aménager et rétablir les équilibres sans une mise en défens intégrale et/ ou contrôlée de la majorité des parcours. Certainement non et voilà pourquoi à Tiaret on agresse, puis on licencie celui qui ne fait qu'appliquer la loi. L'impunité en steppe n'est pas une exception, elle est la règle.
- 6- Cette mise en défens intégrale doit être précéder par un travail de cartographie et d'inventaire des sols, de la flore des parcours pour décider de la forme, de la durée et des rotations de pacage une fois les parcours restaurés.
- 7- Engager une véritable politique de modernisation de l'élevage ovin, en créant des fermes d'élevage et d'engraissement dans les hautes plaines céréalières. Ces fermes doivent être équipées de tous les moyens techniques modernes de production et de prophylaxie sanitaire, ensilage, production de foins et autres aliments du bétail, entretien sanitaire du cheptel.
- 8- Procéder à des formations qualifiantes en élevage de jeunes de ces localités, les aider à s'installer. D'où l'urgence d'ouvrir des centres d'apprentissage du métier de berger.
- 9- Procéder à des travaux de rootage pour améliorer l'infiltration des eaux de surface,
- 10- Relancer l'idée du barrage vert en diversifiant les essences végétales, privilégier les espèces indigènes - repiquage de touffes d'alfa, sélectionner des graines et procéder à des semis en périodes favorables pour la reprise,
- 11- Installer des stations météorologiques automatiques dans les principaux centres, avant d'élargir le maillage reprendre les anciennes stations datant du temps de la colonisation.

Ce sont là quelques idées pour un programme national de restauration des parcours steppiques et de l'agropastoralisme, afin que ce territoire redevienne comme avant- « le pays du mouton ».

***BELGAT SACI- Agronome -  
Mostaganem le 6 septembre 2013***